

## Municipalité de St-Etienne-de-Beauharnois

### **Avis public**

#### **Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement no. 2002-131-1 modifiant le règlement sur les dérogations mineures no. 2002-131**

---

Prenez avis de ce qui suit :

Que lors d'une assemblée du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois tenue le 9 mars 2021, le conseil a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 2002-131-1 : « *Règlement no. 2002-131-1 modifiant le règlement sur les dérogations mineures 2002-131* ».

Ce projet de règlement, qui contient certaines dispositions susceptibles d'approbation référendaire, vise à :

- 1) Modifier certaines normes relatives aux dérogations mineures;

Selon les exigences du gouvernement en vigueur, ce projet de règlement, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption lors d'une assemblée publique tenue par le conseil à huit clos, le 13 avril 2021 à 19h00, au 489, chemin St-Louis à Saint-Étienne-de-Beauharnois. Toutes les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront priés d'envoyer leurs commentaires à l'adresse suivante [inspbat@videotron.ca](mailto:inspbat@videotron.ca) avant le 12 avril 2021.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 489 chemin St-Louis à Saint-Étienne-de-Beauharnois, durant les heures habituelles d'ouverture, soit de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, du lundi au jeudi.

**DONNÉ** à Saint-Etienne-de-Beauharnois ce **18<sup>e</sup> jour du mois de mars 2021**.

---

Ginette Prud'Homme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de St-Etienne-de-Beauharnois

**Certificat de publication**

**Avis public**

**Assemblée publique de consultation sur le projet de  
règlement no. 2002-131-1 modifiant le règlement sur les  
dérogations mineures no. 2002-131**

Je soussignée Ginette Prud'homme, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Etienne-de-Beauharnois certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie aujourd'hui **le 18 mars 2021 entre 12 heures pm et 17 heures pm** à chacun des deux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 18 mars 2021.

---

Ginette Prud'Homme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière